

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT
SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N° PPCMOI-2025-5213**

CE PROJET DE RÉSOLUTION AFFECTE LA ZONE H-2512

À sa séance du 25 août 2026, le conseil municipal a amorcé le processus d'adoption du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) affectant l'immeuble constitué du lot 3 478 551 du cadastre du Québec et situé au 1175, rue Bernier.

Les objectifs principaux poursuivis par ce projet sont :

- 1) D'autoriser, pour l'immeuble constitué du lot 3 478 551 du cadastre du Québec et situé au 1175, rue Bernier, en dérogation au Règlement de zonage n° 0651 ainsi qu'à la grille des usages et normes de la zone H-2512, les éléments suivants :
 - a) L'occupation de l'immeuble par un usage « habitation multifamiliale » comprenant au plus douze (12) logements, alors que la grille des usages et normes permet les habitations multifamiliales de 4 à 6 logements;
 - b) L'aménagement d'une aire de stationnement offrant un ratio de 1,5 case par logement, soit 18 cases, dérogeant à l'article 115 du Règlement de zonage n° 0651 prescrivant un ratio de deux (2) cases par logement, soit 24 cases.
- 2) D'assortir cette autorisation de la condition suivante :
 - a) Que l'installation d'un enclos soit effectuée au pourtour des conteneurs de matières résiduelles.

Une réunion d'informations et de consultation portant sur ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) se tiendra à l'hôtel de ville, le 14 septembre 2026 à compter de 17 h 00. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

L'enregistrement de l'assemblée publique de consultation sera disponible au plus tard le 21 septembre 2026 sur la chaîne YouTube de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
<https://www.youtube.com/user/VilleStJeanRichelieu>.

Pour plus de détails ou pour consulter le plan montrant le secteur visé par ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), voir l'avis ci-joint.



**Saint-Jean-
sur-Richelieu**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N° PPCMOI-2025-5213

1. Adoption par le conseil municipal du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

À sa séance du 25 août 2026, le conseil municipal a amorcé le processus d'adoption du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) affectant l'immeuble constitué du lot 3 478 551 du cadastre du Québec et situé au 1175, rue Bernier.

Les objectifs principaux poursuivis par ce projet sont :

- 1) D'autoriser, pour l'immeuble constitué du lot 3 478 551 du cadastre du Québec et situé au 1175, rue Bernier, en dérogation au Règlement de zonage n° 0651 ainsi qu'à la grille des usages et normes de la zone H-2512, les éléments suivants :
 - a) L'occupation de l'immeuble par un usage « habitation multifamiliale » comprenant au plus douze (12) logements, alors que la grille des usages et normes permet les habitations multifamiliales de 4 à 6 logements;
 - b) L'aménagement d'une aire de stationnement offrant un ratio de 1,5 case par logement, soit 18 cases, dérogeant à l'article 115 du Règlement de zonage n° 0651 prescrivant un ratio de deux (2) cases par logement, soit 24 cases.
- 2) D'assortir cette autorisation de la condition suivante :
 - a) Que l'installation d'un enclos soit effectuée au pourtour des conteneurs de matières résiduelles.

Les dispositions de ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) contiennent des dispositions qui peuvent être soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

2. Invitation à une consultation publique sur ce projet de PPCMOI

Quand :	14 septembre 2026
Heure :	17 h 00
Où :	Hôtel de ville, salle du conseil municipal, 188, rue Jacques-Cartier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu

Ce projet sera alors expliqué et toute personne pourra poser des questions et faire part de ses commentaires.

L'enregistrement de l'assemblée publique de consultation sera disponible au plus tard le 21 septembre 2026 sur la chaîne YouTube de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. <https://www.youtube.com/user/VilleStJeanRichelieu>.

3. Zones affectées par ce projet de PPCMOI

Ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) affecte la zone H-2512.

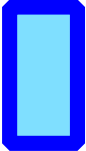
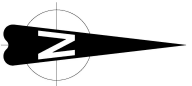
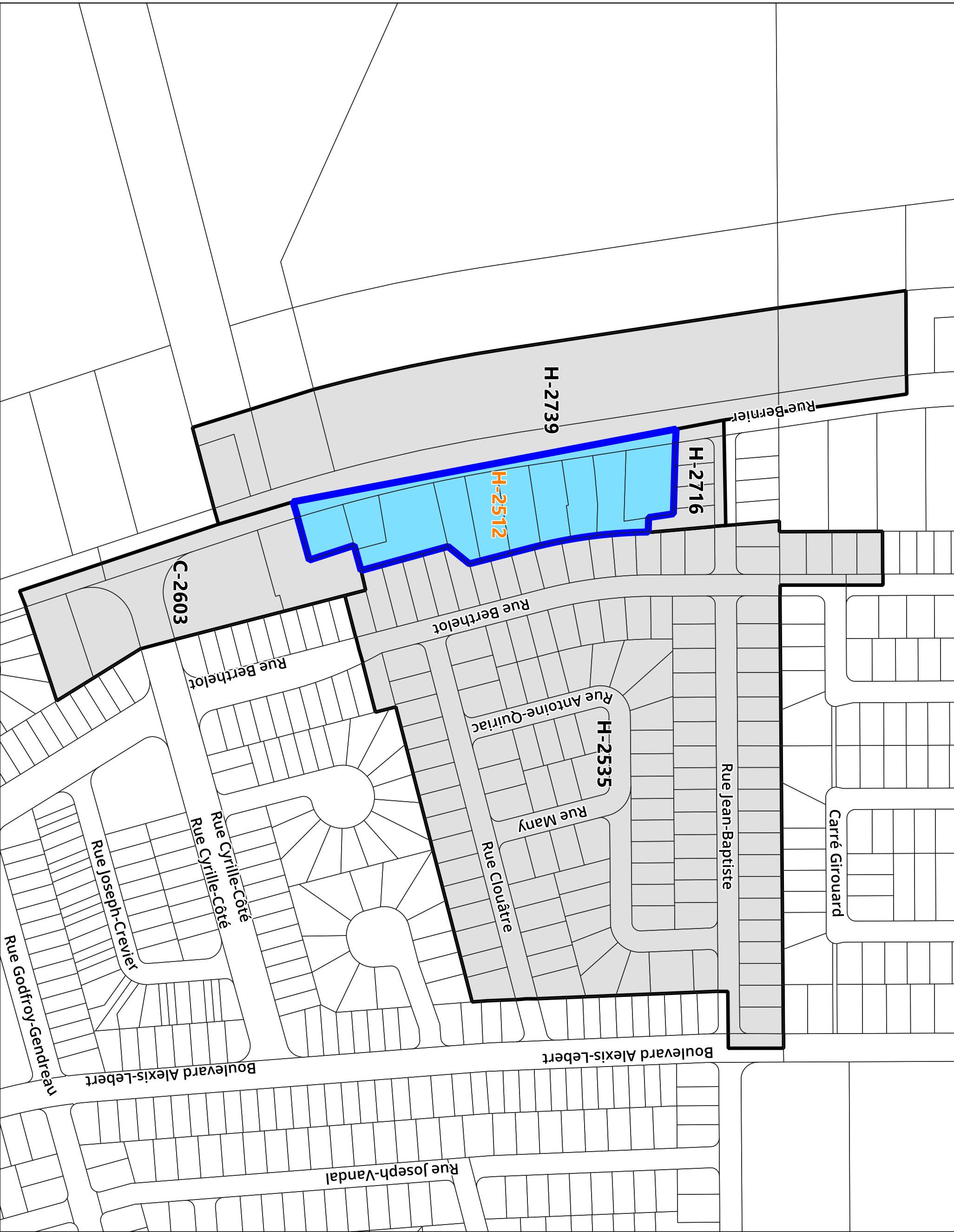
L'illustration de cette zone est jointe au présent avis.

4. Consulter ce projet de PPCMOI et obtenir des informations

Une copie de ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) peut être consultée. Toute personne peut obtenir des informations à ce sujet en se présentant à l'hôtel de ville, au service du greffe, durant les heures d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu
Ce 3^e jour de septembre 2026

(S) Pierre Archambault
Greffier, avocat, MBA



Zone H-2512



Zones contiguës



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

TITRE

PLAN DES ZONES CONTIGÜES

PPCMOI-2025-5213

DESSINÉ

FR

DATE

2026-08-12

PRÉPARÉ

Audrey-Anne Drouin

ÉCHELLE

1:2500

APPROUVÉ

Audrey-Anne Drouin

PLAN No

PPCMOI-2025-5213-ZC